

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES GRANDS LACS
Concession du service public de l'eau potable

Avenant n°1 au contrat de concession

Actualisation du concessif associé au déploiement de la télérelève
Actualisation des charges d'exploitation

NOTE DE CALCUL

Aux conditions économiques de Juillet 2025, applicables à l'exercice 2026

Date d'effet du contrat	01/07/2021
Date d'échéance du contrat	31/12/2027
Durée totale du contrat	6,50
Date prise d'effet Avenant	01/07/2026
Durée restante du contrat	1,50

k2024	1,196748
k2025	1,174203
k2026	1,165068

Précision importante :

Cette note de calcul intègre un complément de concessif lié au déploiement de la télérelève (compteurs non prévus au marché et équipement + mise aux normes gros compteurs)
 Elle traite également de l'actualisation de certaines charges d'exploitation (rechloration Ball-Trap Ychoux, espaces verts du réservoir des Joncs)

ACTUALISATION DES CHARGES D'EXPLOITATION

A - EVOLUTION DES COUTS D'EXPLOITATION LIES A LA MISE EN PLACE D'UNE RECHLORATION AU BALL-TRAP D'YCHOUX 1 462

Personnel d'exploitation	Exploitation et entretien						
	Pleins de javel	1 heure	x	52 passages/an	=	26 heures	
	Autocontrôle réseau	26 heures	x	40,19 € / h	=	1 045 €	
	Entretien électromécanique	2 heures	x	1 passage/an	=	2 heures	
		2 heures	x	40,19 € / h	=	0 €	PM
Engins et véhicules							PM
Produits de traitement	Hypochlorite de sodium	25 kg	x	0,340	=	9 €	
Sous-traitance	Contrôles réglementaires	1	x	58	=	58 €	
Fournitures	Entretien du Dosatron	1	x	100	=	100 €	
Postes et télécommunications	Système de télégestion type DL4W	1	x	100	=	100 €	
Renouvellement	Dotation supplémentaire au compte de renouvellement MEM	1	x	150	=	150 €	

B - EVOLUTION DES COUTS D'EXPLOITATION LIES AUX ESPACES VERTS DU RESERVOIR DES JONCS 932

Sous-traitance	Entretien des espaces verts	2 000 m ²	x	4 passages/an	=	8 000 m ²	
		8 000 m ²	x	0,12 € / m ²	=	932 €	

ACTUALISATION DES CHARGES DE MISE EN ŒUVRE DU CONCESSIONNÉ :

C - MISE A JOUR DU NOMBRE DE COMPTEURS A EQUIPER EN TELERELEVE 0

C.1 Evolution du nombre de compteurs à appairer :

Nombre de compteurs fournis au DCE :	22 063 compteurs	prévu dans le cadre du déploiement initial
Actuellement, 24 309 compteurs actifs (dont 921 compteurs neufs depuis le début du contrat)		
Soit ensemble de compteurs à équiper :	23 388 compteurs	(sans les compteurs neufs)
Différentiel de compteurs à équiper par SAUR :	23 388 compteurs	- 22 063 compteurs = 1 325 compteurs

C.2 - Coût de fourniture et pose d'un compteur télérelevé :

Montant du concessif global en € de base :	2 801 669 €	
Déduction du global des frais d'infrastructure (réseau et concentrateurs) :	85 071 €	
Part du concessif lié au déploiement des modules et compteurs :	2 801 669 €	- 85 071 € = 2 716 598,27 €
Soit coût moyen du renouvellement d'un compteur :	2 716 598 €	/ 22 063 compteurs = 123,1 €/compteur

C.3 - Impact global sur le concessif du contrat :

Revalorisation du concessif suite à la mise à jour du nombre de compteurs retrouvés :	123,1 €	x 1 325 compteurs	= 163 146 €
Impact liés sur les frais financiers :	8 146 €	avec une réception au 31/12/2026	

Accusé de réception en préfecture
 040-24400873-20260428-2026-109-DE
 Date de télétransmission : 05/05/2026
 Date de réception préfecture : 05/05/2026

Surcoût concessif global : 163 146 € + 8 146 € = **171 292 €**

C.4 - Impact annuel de l'actualisation du nombre de compteurs à équiper

Surcoûts d'investissements associés à la télérelève : **171 292 €**
 Impact annuel : 0 € / 1,5 ans = **0 €**

D - INTEGRATION DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET D'EQUIPEMENT EN TELERELEVE DES GROS COMPTEURS - création d'un fond de travaux -2 501

Travaux de mise aux normes des points de comptage et équipement en télérelève des compteurs DN 80 à 150

Nombre de compteurs concernés 29 compteurs
 Montant de l'opération 85 540 €

Travaux de mise aux normes des points de comptage et équipement en télérelève des compteurs DN 60-65

Nombre de compteurs concernés 30 compteurs
 Montant de l'opération 101 890 €

Travaux de mise aux normes des points de comptage et équipement en télérelève des compteurs DN 30-40

Nombre de compteurs concernés 113 compteurs
 Montant de l'opération 21 760 €

Montant total des travaux de mise aux normes et d'équipement en télérelève des compteurs de DN >= 30

Nombre de compteurs concernés 172 compteurs
 Montant total de l'opération **209 190 €**

Déduction des pénalités appliquées au titre de l'exercice 2024 - 123 000 €

Provision pour fourniture des kits économie d'eau

	€ base	€ courant	k
2021	6 000 €	6 000 €	1
2022	12 000 €	12 545 €	1,045414
2023	12 000 €	13 733 €	1,144413
2024	12 000 €	14 361 €	1,196747
2025	12 000 €	14 090 €	1,174203
2026	12 000 €	13 981 €	1,165068
2027	12 000 €	13 981 €	1,165068
	78 000 €	88 691 €	

Soit une provision non utilisée au 31/12/2027 de : **88 691 €**

Soit un impact de l'opération travaux de :

Montant total des travaux 209 190 €
 Déduction des pénalités -123 000 €
 Utilisation de la provision pour fourniture des kits d'économie d'eau -88 691 €
Impact de l'opération -2 501 €

E. CHARGES LIEES AU SERVICE 108

E.1 CONTRIBUTION DES SERVICES CENTRAUX ET RECHERCHE (Frais de structure et frais généraux) **108 €**

E.2 FRAIS LIES AU SERVICE **PM**

E.3 ASSURANCES **Non pris en compte**

E.4 IMPOTS, TAXES ET REDEVANCES **Non pris en compte**

SOUS TOTAL CHARGES LIEES AU SERVICE - €

G. BILAN EVOLUTION DES CHARGES

	ACTUALISATION DES CHARGES D'EXPLOITATION	2 394 €
A - EVOLUTION DES COÛTS D'EXPLOITATION LIES A LA MISE EN PLACE D'UNE RECHLORATION AU BALL-TRAP D'YCHOUX		1 462 €
B - EVOLUTION DES COÛTS D'EXPLOITATION LIES AUX ESPACES VERTS DU RESERVOIR DES JONCS		932 €
	ACTUALISATION DES CHARGES DE MISE EN ŒUVRE DU CONCESSIF :	0 €
C - MISE A JOUR DU NOMBRE DE COMPTEURS A EQUIPER EN TELERELEVE		0 €
D - INTEGRATION DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES ET D'EQUIPEMENT EN TELERELEVE DES GROS COMPTEURS - création d'un fond de travaux		-2 501 €
	E. CHARGES LIEES AU SERVICE	108 €
	E.1 CONTRIBUTION DES SERVICES CENTRAUX ET RECHERCHE (Frais de structure et frais généraux)	108 €
	E.2 FRAIS LIES AU SERVICE	Non pris en compte
	E.3 ASSURANCES	Non pris en compte
	E.4 IMPOTS, TAXES ET REDEVANCES	Non pris en compte
	IMPACT CHARGES AVENANT n°1 (€ 2026)	0 €

Accusé de réception en préfecture
 040-24400873-20260428-2026-109-DE
 Date de télétransmission : 05/05/2026
 Date de réception préfecture : 05/05/2026

Accusé de réception en préfecture
040-24400873-20260428-2026-109-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026